



# **PROJET DE BUDGET**

## **pour l'exercice 2021**

Rapport de la commission des finances, du contrôle de l'exécution budgétaire et du patrimoine, présenté par Monsieur Claude RADOUX, rapporteur

Composition de la commission des finances, du contrôle de l'exécution budgétaire et du patrimoine :

Mme Héloïse BOCK, présidente

M. François BENOY, Mme Ana CORREIA DA VEIGA, MM. Carlo De TOFFOLI, Henry DE RON, François GEORGES, M. August GOETZFRIED, Mmes Claudine KONSBRUCK, Martine MERGEN, MM. Eugen ODERMATT, Mathis PROST, Roy REDING, Jean-Denis RISCHARD, Mme Françoise SCHLINK, M. Romain STEIN, M. Jeff WIRTZ.

# Table des matières

|  |    |
|--|----|
| I. Introduction .....                          | 3  |
| II. Situation économique et analyse .....      | 4  |
| III. Compte de l'exercice 2019 .....           | 18 |
| IV. Budget rectifié de l'exercice 2020 .....   | 20 |
| V. Projet de budget pour l'exercice 2021 ..... | 22 |
| V.1 Le budget ordinaire .....                  | 24 |
| V.1.1 Recettes ordinaires .....                | 24 |
| V.1.2 Dépenses ordinaires .....                | 27 |
| V.2 Le budget extraordinaire .....             | 30 |
| V.2.1 Recettes extraordinaires .....           | 30 |
| V.2.2 Dépenses extraordinaires .....           | 32 |
| VI. Conclusions .....                          | 35 |
| VII. Annexes .....                             | 37 |

# **I. Introduction**

## **Le projet de budget**

« Le projet de budget ... de la Ville de Luxembourg a été établi dans un contexte économique national et international difficile et incertain et dont les retombées sur les recettes futures sont difficilement estimables à ce moment. La crise économique actuelle aura un impact certain sur les finances communales via les sources de financement les plus importantes à savoir l'impôt communal commercial (ICC) et le fonds communal de dotation financière (FCDF) »

C'est ainsi que les rapporteurs des projets de budget de 2008 et de 2009 ont introduit le rapport de budget 2009 et celui de 2010.

Nous y revoilà. Bien qu'en 2020, l'origine de la crise économique, ne soit pas une crise financière ou structurelle, mais une crise sanitaire résultant de la pandémie COVID19, la conséquence n'en demeure pas moins importante.

Face à ces défis, le collège échevinal, tout comme le gouvernement luxembourgeois, a décidé de maintenir le cap de ses priorités politiques, aussi bien dans les affaires ordinaires que dans la partie extraordinaire. Nous approfondirons les détails dans les chapitres suivants.

Lors d'une première réunion le 10 novembre 2020, la commission des finances, du contrôle de l'exécution budgétaire et du patrimoine a désigné le soussigné rapporteur du projet de budget pour l'exercice 2021, du budget rectifié pour l'exercice 2020 et du compte de l'exercice 2019.

La commission s'est réunie les 10, 13 et 17 novembre pour examiner les chiffres-clés, entendre Madame le Bourgmestre et Mesdames et Messieurs les Échevins en leurs explications sur le projet de budget 2021 et débattre des propositions budgétaires.

Le soussigné a soumis le projet de rapport à la commission pour analyse et discussion le 30 novembre 2020. Le rapport de la commission a été adopté à la majorité des voix des membres présents le même jour.

Le rapporteur remercie les membres de la commission pour leurs remarques et contributions tant critiques que constructives. C'est avec gratitude qu'il mentionne le soutien et la collaboration de la directrice et des collaborateurs du service des finances communales pour leur aide précieuse.

Le rapporteur remercie également tous les membres du personnel de la Ville qui ont contribué à la préparation du budget des différents services.

## II. Situation économique et analyse

### Situation économique

#### Citation du projet de budget 2021 de l'Etat (extraits):

« L'expansion du COVID-19 à l'échelle mondiale au cours du 1er semestre 2020 a débouché sur une crise sanitaire majeure. Les mesures de prévention engagées pour y faire face ont largement contribué à plonger les économies dans une récession d'une ampleur inédite. ...

Les économies de la zone euro ont été impactées dès la fin du 1er trimestre 2020 et encore davantage au cours du second. Entre l'automne 2019 et le printemps 2020, les perspectives économiques pour la zone euro sur l'ensemble de l'année 2020 ont été drastiquement révisées à la baisse. Dans ses dernières prévisions (voir ci-après), le STATEC retient l'hypothèse d'une baisse du PIB en volume de la zone euro de presque 8% en 2020, puis un rebond de quelque 6% en 2021. Cette configuration suppose un redressement de l'activité dès le 3<sup>ème</sup> trimestre 2020 et une situation sanitaire qui reste « sous contrôle », c'est-à-dire sans nouvelle vague significative de contaminations (et d'hospitalisations) et donc sans nouvelles mesures de prévention sanitaire qui soient de nature à brider substantiellement l'activité économique.

Comme dans l'ensemble des pays européens, le PIB luxembourgeois a lourdement chuté au 2<sup>ème</sup> trimestre 2020, avec un recul de 7,2% sur un trimestre (-7,8% sur un an). Il s'agit de la baisse la plus forte jamais enregistrée au Luxembourg en l'espace d'un trimestre (sur base des données disponibles à partir de 1995) et ce constat vaut également pour la zone euro. Ce recul historique découle très largement de la perte d'activité liée aux conséquences de la pandémie COVID-19, notamment des mesures engagées afin de lutter contre la propagation du coronavirus. Celles-ci avaient déjà commencé à peser sur l'économie à la fin du 1er trimestre, où le PIB avait diminué de 1,4% sur un trimestre. Avec ces deux trimestres consécutifs de repli, le Luxembourg se retrouve en situation de récession, mais celle-ci ne se prolongera vraisemblablement *pas au 3<sup>ème</sup> trimestre, où un rebond – de nature quasi mécanique – est attendu suite à l'assouplissement des mesures de prévention sanitaire (déconfinement).*

Cette récession est donc très marquée et très concentrée dans le temps. Au-delà de ce constat, il est important de noter que l'évolution du PIB luxembourgeois sur l'ensemble de ces deux trimestres se compare très favorablement à la tendance moyenne relevée en Europe. Dans la zone euro, le PIB a en effet reculé de respectivement 3,7% sur un trimestre au 1er trimestre et de 11,8% au second (contre respectivement -1,4% et -7,2% au Luxembourg). Si pour le moment le Luxembourg apparaît parmi les pays les moins lésés de la zone euro face à cette crise, **il faut garder à l'esprit que les résultats du PIB luxembourgeois du 2<sup>ème</sup> trimestre 2020 se basent encore largement sur des estimations et seront donc soumis à révisions.**

Compte tenu des incertitudes importantes, des révisions conséquentes ne seront pas à exclure dès que les situations sanitaire et économique se précisent ces prochains mois... »

Il résulte des commentaires précités que le budget national est basé sur une hypothèse favorable qui à la lumière d'aujourd'hui nous savons ne s'est pas réalisée. La deuxième vague est réelle au Luxembourg et en Europe et les conséquences sont importantes.

La circulaire ministérielle sur laquelle la Ville doit s'orienter pour son propre budget définit pour l'Impôt Commercial Communal (ICC) une variation de -21% budget 2021 par rapport au compte 2019. Pour la prévision du Fonds de Dotation Globale des Communes (FDGC) la variation du budget rectifié 2020 par rapport au compte 2019 est de -11,5 %.

Essentiellement la circulaire prévoit des variations négatives pour les recettes et en même temps de légères augmentations au niveau des dépenses (frais de personnel et inflation) et table sur une augmentation de la population résidente de 1,9%.

Bien que ces chiffres restent favorables dans une comparaison internationale, il n'en est pas moins de constater une brusque rupture avec la réalité récente au Luxembourg et que les prémisses du budget actuel sont plus favorables que le développement que nous connaissons en ce moment-même.

### **Mi – temps**

Fin 2020, nous nous retrouvons à mi-chemin pour la période de législature actuelle 2017-2023. Nous profiterons de la présentation du compte 2019, du budget rectifié 2020 et du projet de budget 2021 pour analyser ceux-ci selon les priorités définies dans la déclaration échevinale : développement urbain, logement, éducation, mobilité, environnement et sécurité.

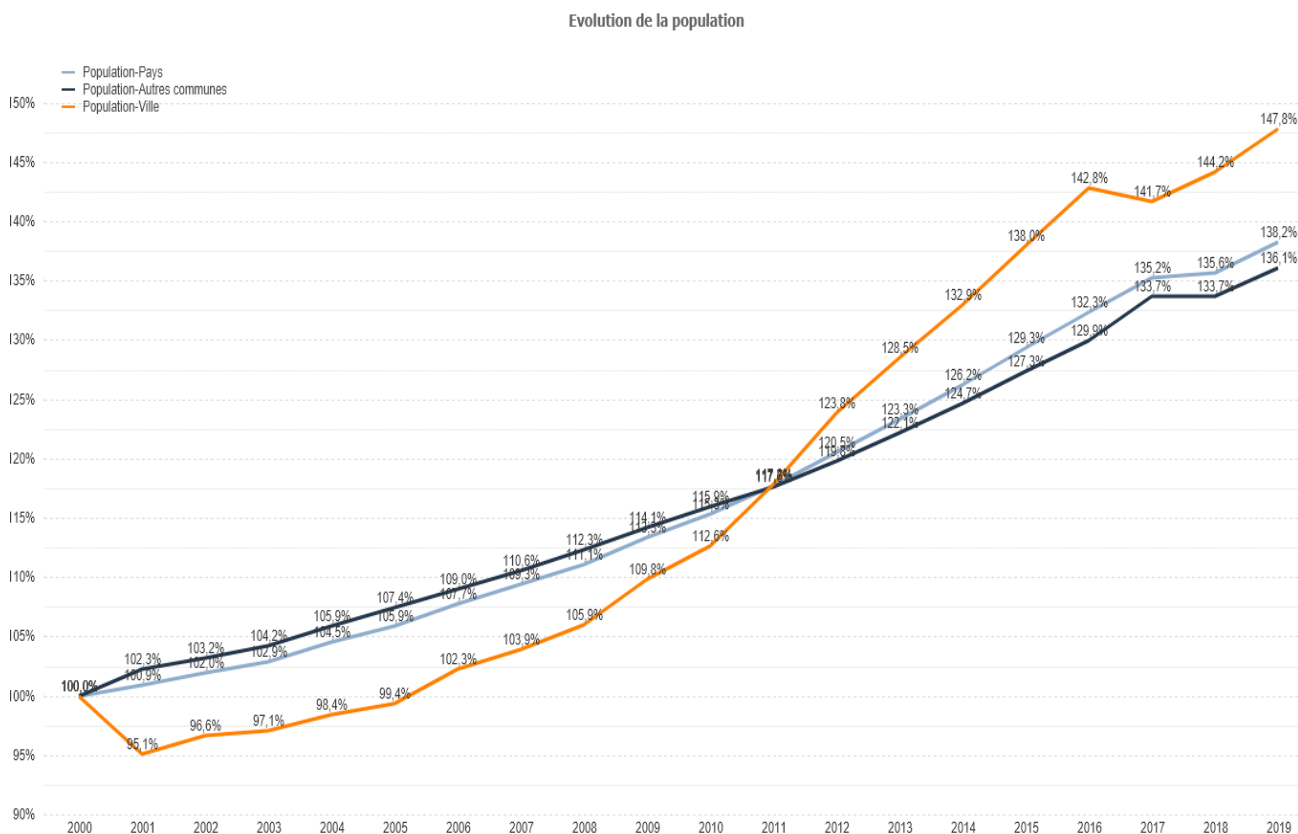
## Croissance

La pandémie et notamment le confinement ont mis un frein à la vie de tout un chacun. Les habitudes de vie, de travail, de voyages, d'études, de consommation et de vie sociale ont été bouleversées. Pour chacun d'entre nous ce fut aussi une mise en question de ses habitudes et beaucoup ont trouvé certains de ces changements bénéfiques pour leur bien-être. Pour d'autres, cela justifiait aussi une mise en cause de nos modes de travail et de collaboration économique et de politique internationale. Le rapport de budget de la ville n'est certes pas l'endroit pour débattre de tous ces sujets et des conséquences futures.

Mais il semble opportun d'analyser les éléments de 'croissance' qui ont été déterminants les dernières années et de les évaluer dans ce contexte conjoncturel :

- Population
- Personnel de la Ville
- Investissements
- Logements
- Réserves
- Mobilité

## Croissance – population



## Evolution population 1970-2019 (source Statec):

| Année | Population Pays | Population Ville |
|-------|-----------------|------------------|
| 1970  | 339.841         | 76.159           |
| 1981  | 364.597         | 78.912           |
| 2000  | 435.479         | 80.670           |
| 2001  | 439.539         | 76.688           |
| 2002  | 444.050         | 77.965           |
| 2003  | 448.050         | 78.329           |
| 2004  | 454.960         | 79.366           |
| 2005  | 461.230         | 80.158           |
| 2006  | 469.086         | 82.509           |
| 2007  | 476.187         | 83.820           |
| 2008  | 483.799         | 85.467           |
| 2009  | 493.500         | 88.586           |
| 2010  | 502.066         | 90.848           |
| 2011  | 512.353         | 95.058           |
| 2012  | 524.853         | 99.852           |
| 2013  | 537.039         | 103.641          |
| 2014  | 549.680         | 107.247          |
| 2015  | 562.958         | 111.287          |
| 2016  | 576.249         | 115.227          |
| 2017  | 588.731         | 114.303          |
| 2018  | 590.667         | 116.323          |
| 2019  | 602.005         | 119.215          |

### 1970-2019

Le tableau dessine la croissance de la population de la ville des dernières années. Il est important d'analyser l'évolution sur un horizon plus long. Les dernières années se démarquent clairement des années 1970-2000, période de 30 ans durant laquelle la population de la Ville se situait entre 76.000 et 80.000 habitants. Sur les 19 dernières années, la population en Ville a évolué de 82.000 à 119.000 habitants, soit une croissance de 47,8% par rapport à 38,2% pour le pays entier et 36,1% pour les autres communes. Si de 2000 à 2010, la croissance en Ville se situait en dessous de celle du pays et des autres communes, à partir de 2010, elle l'a dépassée. C'est une lapalissade de répéter que le passé ne sert pas à prédire le futur et il faut se rendre compte qu'il appartient seulement partiellement à la volonté et à la décision politique de définir cette courbe. En effet la ville peut partiellement définir le cadre de cette évolution à travers les autorisations de construire et de développement urbain, mais l'évolution principale dépend de l'essor économique du pays fortement dépendant de l'économie européenne.

Les dernières années la Ville de Luxembourg a connu une croissance moyenne de 3% par an. La croissance prévue par le gouvernement pour 2021-2022 table sur 1,9%.

À écouter des citoyens, leur bien-être est le mieux garanti par une croissance faible de la population et ils voient les récents développements avec une nostalgie pour le passé.

Les réflexions sur un développement durable et un PIBien-être apportent d'autres arguments qu'il faudra intégrer dans une stratégie future.

## **Croissance – Personnel de la Ville**

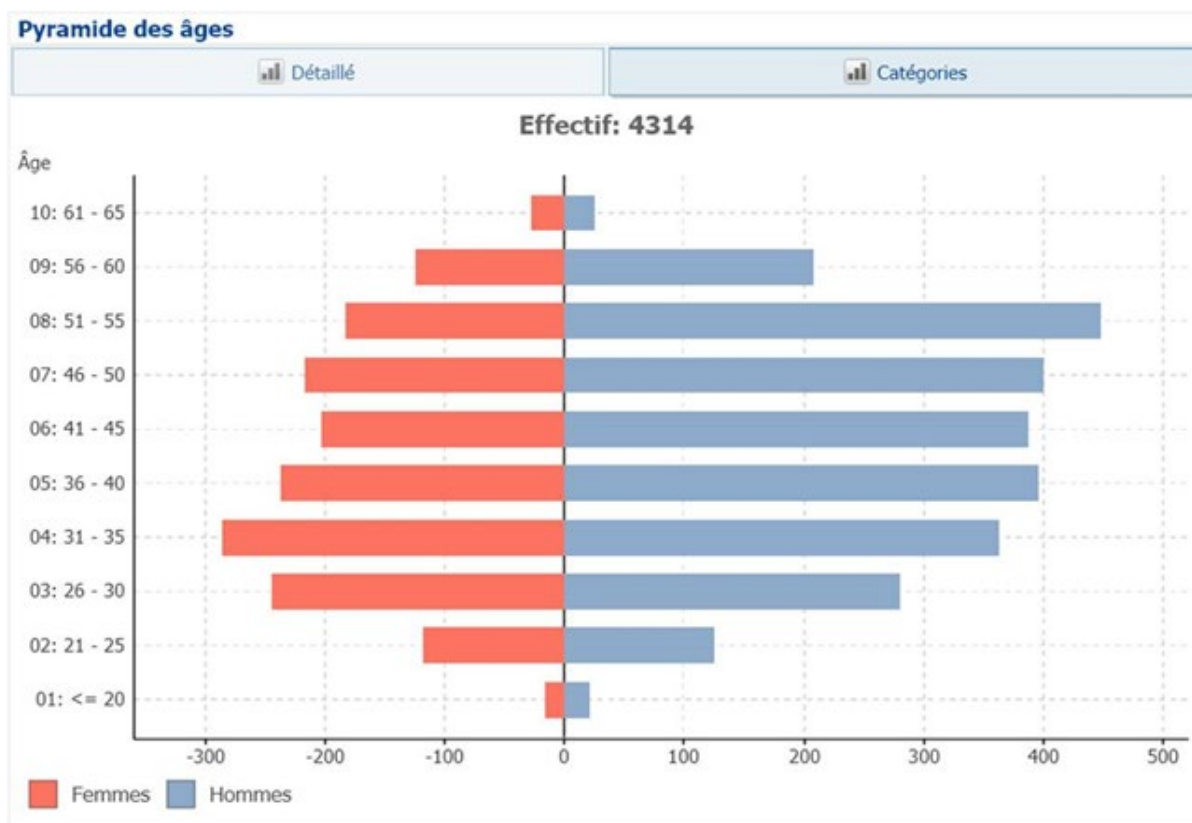
|                                  | 2008    | 2009    | 2010    | 2018    | 2019    | 2020    | 2020/2008 |
|----------------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|-----------|
| Population état                  | 483.799 | 493.500 | 502.066 | 602.005 | 613.894 | 626.108 | 129%      |
| Population ville                 | 86.977  | 89.907  | 91.857  | 116.328 | 119.214 | 122.273 | 141%      |
| Emploi ETAT                      | 22.506  | /       | /       | 28.326  | 29.320  | /       | 130%*     |
| Fonctionnaires                   | 15.214  | /       | /       | 17.675  | 18.463  | /       | /         |
| Employés                         | 4.696   | /       | /       | /       | /       | /       | /         |
| Autres                           | 2.596   | /       | /       | /       | /       | /       | /         |
| Emploi ville                     | 3.495   | 3.549   | 3.581   | 4.045   | 4.121   | 4.266   | 122%      |
| Fonctionnaires                   | 1.968   | 2.058   | 2.025   | 1.778   | 1.755   | 1.755   | 89%       |
| Employés                         | 1.527   | 1.491   | 1.556   | 2.267   | 2.366   | 2.511   | 164%      |
| Incendie                         | 141     | 160     | 149     | 0       | 0       | 0       | /         |
| Creos                            | 165     | 171     | 165     | 84      | 75      | 63      | /         |
| Equipes<br>multiprofessionnelles | 23      | 23      | 23      | 3       | 2       | 0       | /         |

\*de 2018/2008

En analysant les chiffres on doit constater que le nombre de fonctionnaires est en décroissance. Par contre le nombre de salariés a fortement augmenté sur la période 2008-2020.

En même temps on peut voir que l'augmentation du personnel reste en somme inférieure à l'augmentation de la population. Il est vrai qu'il y a eu des changements 'sorties' dans le passé pour les employés du service énergie (CREOS ; effet estimé 100), service incendie (CGDIS ; effet estimé 140) et enseignement (Ministère de l'éducation nationale ; effet estimé 20), qui diminuent le total du personnel dans les chiffres de la Ville.





Vu les recrutements des dernières années, il n'est pas surprenant de voir une pyramide d'âge assez jeune et des anciennetés en conséquence. Il faudra en tenir compte dans les prévisions de l'évolution des coûts de personnel. Toutes choses restant égales par ailleurs, on connaîtra une augmentation importante des charges de personnel.

La progression du nombre de personnel restant relativement équilibrée par rapport à la croissance de la population, il reste néanmoins difficile de prévoir une croissance similaire dans le futur, aussi bien au niveau de la gestion des frais qu'au niveau de la possibilité de recrutement, sans changer substantiellement les conditions. Néanmoins, alors que les frais de personnel représentent 62% des dépenses ordinaires, il faudra apporter une précaution particulière à l'évolution de ces charges incompressibles.

## Croissance - Investissements

### Investissements courants dans les bâtiments, les infrastructures et les réseaux

| en mio €   | C2014  | C2015  | C2016  | C2017  | C2018  | C2019  | BR2020 | B2021  | Total    |
|--|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|----------|
| Acquisition d'immeubles bâtis et acquisition de terrains | 12,50  | 9,74   | 52,40  | 21,39  | 33,36  | 50,91  | 29,50  | 50,50  | 260,30   |
| Investissements courants                                 | 59,34  | 58,73  | 101,26 | 74,67  | 76,79  | 100,59 | 118,01 | 152,57 | 741,96   |
| Investissements d'envergure                              | 67,11  | 153,72 | 103,76 | 133,48 | 139,92 | 139,65 | 220,55 | 211,20 | 1.169,39 |
| <b>Total</b>   | 138,95 | 222,19 | 257,42 | 229,54 | 250,07 | 291,15 | 368,06 | 414,27 | 2.171,65 |

Le tableau synoptique précédent reprend les investissements en acquisition de terrains et immeubles bâtis en forte croissance depuis 2014 et se chiffrant à 260 millions € sur la période analysée.

Les montants de 742 millions € et 1169 millions € pour les investissements courants (concerne les investissements de moindre envergure pour la réfection des bâtiments, du matériel informatique, le matériel roulant etc.) et les investissements d'envergure respectivement ne sont pas moins remarquables.

C'est une des fiertés des collègues échevinaux actuel et passés d'avoir pu disposer des moyens pour investir de manière conséquente dans les infrastructures et les bâtiments publics. Le tableau précédent l'illustre avec un montant total sur 8 ans de 2.171,65 millions €.

Maintenir un tel niveau sera un grand défi, maintenir une telle croissance semble à la lumière du jour irréaliste.

En même temps il est connu que tout bâtiment nécessite maintenance et réparations, souvent en fonction directe avec le montant investi initial et avec une incidence croissante après 10 ans de vie.

Il en résulte qu'afin de maintenir les avoirs immobilisés de la Ville dans un état d'utilisation normale, les crédits nécessaires pour pouvoir assurer la maintenance vont augmenter sensiblement et réduire les disponibilités pour de nouveaux projets (ceteris paribus).

## **Croissance – logements**

| Année        | Appartements | Maisons unifamiliales | TOTAL<br>Nombre de<br>logements<br>autorisés | TOTAL<br>Autorisations de<br>bâtir accordées<br>par an |
|--------------|--------------|-----------------------|--|--|
| 2004         |              |                       | 1.517  | 830  |
| 2005         |              |                       | 1.264  | 878  |
| 2006         |              |                       | 1.398  | 964  |
| 2007         |              |                       | 1.201  | 973  |
| 2008         |              |                       | 783  | 1.004  |
| 2009         |              |                       | 1.171  | 934  |
| 2010         | 756          | 60                    | 816  | 1.090  |
| 2011         | 677          | 14                    | 691  | 1.044  |
| 2012         | 963          | 38                    | 1.001  | 1.128  |
| 2013         | 713          | 56                    | 769  | 1.074  |
| 2014         | 1.273        | 31                    | 1.304  | 1.128  |
| 2015         | 1.223        | 59                    | 1.282  | 1.274  |
| 2016         | 1.397        | 56                    | 1.453  | 1.145  |
| 2017         | 921          | 42                    | 963  | 1.048  |
| 2018         | 1.537        | 13                    | 1.550  | 1.040  |
| 2019         | 1.000        | 47                    | 1.047  | 1.253  |
| 2020*        | 1.067*       | 34*                   | 1.101*                                       | 1.172*   |
| <b>Total</b> |              |                       | <b>18.210</b>                                | <b>16.807</b>  |

\* jusqu'à la date du 25 novembre 2020

À l'exemple de l'année 2019, le tableau se comprend comme suit : Il s'agit d'un nombre total de 1253 autorisations de bâtir accordées en 2019. De ce nombre de 1253 autorisations, 159 autorisations avaient pour objet l'autorisation de 1047 nouveaux logements, soit de nouvelles résidences, de nouvelles maisons unifamiliales ou la transformation d'immeubles avec la création de logement(s) supplémentaire(s).

Du nombre restant de 1094 autorisations (1253-159) 60 avaient comme objet des enseignes. Le nombre restant de 1034 autorisations (1094-60) reprend le reste des

autorisations notamment immeubles de bureaux, transformations sans nouveaux logements, garages, bâtiments publics (écoles, foyers, ...) abris de jardin, annexes, piscines, façades, réfections toitures et changements extérieurs en secteur protégé etc.

Les chiffres illustrent l'activité générale de notre service d'urbanisme avec les nombres d'autorisations délivrées annuellement. En même temps le chiffre de 18 210 nouvelles unités de logements sur la période 2004-2020 montre le développement continu de l'habitat en ville.

### Investissement ville – logements

| en mio €                                     | C2014 | C2015 | C2016 | C2017 | C2018 | C2019 | BR2020 | B2021 |
|--|-------|-------|-------|-------|-------|-------|--------|-------|
| <b>Logements investissements de la Ville</b> | 4,9   | 6,62  | 12,58 | 14,26 | 16,72 | 12,84 | 16,17  | 18,72 |

Le tableau précédent illustre l'effort considérable que la Ville a assumé les dernières années pour la rénovation et surtout la construction de logements.

L'activité du service logements a évolué. En comparant l'année 2010 à l'année 2019, on constate que le nombre de logements sociaux a augmenté de 511 à 581 logements. En ce qui concerne les logements de service, il y a eu une réorganisation et la gestion de tous les logements de service ont été rattachés au sein du service logements en 2014. À partir de 2014 aussi, le service gère les logements abordables et à partir de 2016 il gère également les chambres meublées.

Il est intéressant de mentionner qu'entre 2010 et 2019 les logements sociaux ont subi des travaux et transformations substantielles et que 180 logements nouveaux (transformés ou construits) ont pu être créés.

| Type logement                      | 2010 | 2019 |
|------------------------------------|------|------|
| Logements sociaux                  | 511  | 581  |
| Logements de service               | 47   | 74   |
| Centre d'hébergement               | 1    | 2    |
| Chambres meublées                  |      | 33   |
| Logements abordables               |      | 35   |
| Logements loués à des associations | 21   | 13   |

|  |            |            |
|--|------------|------------|
| Chambres meublées pour associations à vocation sociale |            | 26         |
| Locaux pour associations à vocation sociale            |            | 34         |
| Locaux et logements pour le "Kierchefong"              |            | 7          |
| Locaux commerces                                       |            | 6          |
| <b>TOTAL</b>   | <b>580</b> | <b>811</b> |

Le parc immobilier locatif de la Ville s'est donc « rajeuni » considérablement.

Aux chiffres précités il convient de rajouter les logements pour seniors dans les maisons de retraite comme le Konviktsgaard, les hospices de la Ville ou encore les logements gérés par l'office social de la Ville, pour avoir une vue complète de l'effort de la Ville et des organismes rattachés à la Ville dans ce domaine. On exclut là-encore la SNHBM dans laquelle la Ville détient une participation importante et qui est un partenaire de poids dans la stratégie de développement.

En même temps on peut se rendre compte en juxtaposant les tableaux que le plus grand effort dans le développement de l'habitat provient de loin du secteur privé. En supposant une valeur moyenne de 500 000 € par unité de logement on peut estimer l'investissement dans l'habitat en ville à 500 m € en 2019, resp. à 9. 000 m € de 2004 à 2020.

L'effort que la commune peut faire dans ce domaine ne pourra donc que se concentrer sur des besoins très ciblés.

L'analyse de la liste des PAP approuvés qui ne sont pas encore en exécution, avec les unités de logements prévus pour chacun, illustrent le même potentiel que représente l'investissement privé futur.

## **Croissance – Réserves financières**

L'augmentation continue des réserves des dernières années est à apprécier dans un contexte d'une augmentation parallèle grandissante des plans d'investissements pluriannuels. Cette tendance mènera invariablement vers un point d'intersection à partir duquel le financement annuel du budget extraordinaire nécessitera une reprise du fonds de réserve. Ce pronostic, qui au passé s'est souvent avéré erroné, pourra à la lumière de la crise actuelle et de la dépendance de la Ville des recettes en provenance de l'Etat gagner en probabilité.

Alors qu'on peut s'interroger sur la capacité de la Ville à exécuter les budgets de dépenses extraordinaires qui se maintiennent à un niveau extrêmement élevé, par ailleurs en raison de la détérioration du FDGC, ainsi que de l'impact sur les réserves de la Ville, il convient de rappeler que la Ville a à son actif des devis votés de l'ordre de 1.4 milliard € et de 1.1 milliard € de projets non votés qui devront être exécutés au cours des prochaines années.

Concernant la détérioration du FDGC avec comme principale source l'ICC, la décision au niveau du gouvernement d'annuler les avances en IRC et ICC et d'accorder des délais de carence a un impact direct en 2020, alors que le maintien des investissements extraordinaires de pair avec la détérioration des recettes principales rendront nécessaire une reprise du fonds de réserve budgétaire de l'ordre de 162 millions € en 2023, d'après les estimations du plan pluriannuel financier remis au Ministère de l'Intérieur pour le mois de novembre 2020.

## **Croissance - Mobilité**

| Mobilité (en mio €) |                          | C2014 | C2015 | C2016 | C2017 | C2018 | C2019 | BR2020 | B2021 | Total  |
|---------------------|--------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|--------|-------|--------|
| Bus                 | Dépenses ordinaires      | 64,19 | 61,64 | 61,81 | 65,49 | 69,68 | 74,23 | 75,99  | 80,56 | 553,59 |
|                     | Dépenses extraordinaires | 1,7   | 5,07  | 4,17  | 8,28  | 1,65  | 4,25  | 18,13  | 39,28 | 82,53  |
| Tram                | Dépenses ordinaires      | 1,25  | 0,88  | 1,98  | 2,68  | 2,07  | 1,84  | 5,8    | 4,9   | 21,4   |
|                     | Dépenses extraordinaires | 5,86  | 7,04  | 50,05 | 15,75 | 17,82 | 6,15  | 10,89  | 13,96 | 127,52 |

Les dépenses ordinaires pour le transport public, principalement le bus ont également connu une évolution exubérante (30%) et se cumulent à 574 millions € pour la période en revue.

Les dépenses en investissement pour le matériel roulant, ainsi que pour le tram se chiffrent en total à 210 millions € sur la période 2014-2021.

Avec la gratuité des services de transports intervenue en 2020, la Ville perd une bonne partie des recettes de ces services et les met en tête de liste des plus coûteux services fournis par la Ville. Cette évolution prêche bien sûr à réflexion, surtout dans le contexte où du principe du pollueur/payeur d'autres services sont forcés de facturer les frais occasionnés au bénéficiaire/ utilisateur afin de devenir 'kostendeckend'.

La question si la gratuité des services de transports a amené à une utilisation effrénée du transport public reste ouverte; par manque de chiffres détaillés d'un côté et par l'effet Covid19 en défaveur du transport en commun d'un autre côté.

Son analyse sur l'impact du budget mène à la conclusion qu'une telle croissance sera difficile à maintenir au futur.

## **Croissance et Objectifs**

A l'instar de la situation économique actuelle, on a analysé la croissance de la ville des dernières années.

Et comme toujours en période budgétaire il est important d'évaluer l'acquis par rapport aux objectifs d'origine et de définir un budget en adéquation avec les nouveaux objectifs pour le futur.

On peut se rappeler les objectifs de développement harmonieux, de prospérité économique, d'égalité sociale ou autres priorités des derniers 20 ans.

En 2020 on peut aussi suivre la déclaration du gouvernement luxembourgeois sur une future mesure d'une valeur à optimiser que sera le PIB bien-être. (voir le projet de budget 2021 de l'Etat)

Mais on peut aussi adopter les 17 objectifs définis par les Nations-Unies pour le développement durable, pour donner un cadre quasiment universel à nos objectifs.

Pour rappel :

1. Éradication de la pauvreté
2. Lutte contre la faim
3. Bonne santé et bien-être
4. Accès à une éducation de qualité
5. Égalité entre les sexes
6. Accès à l'eau salubre et à l'assainissement
7. Énergies fiables, durables et modernes, à un coût abordable
8. Accès à des emplois décent
9. Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation
10. Réduction des inégalités
11. Villes et communautés durables
12. Consommation et production responsables
13. Lutte contre les changements climatiques
14. Conserver et exploiter de manière durable les océans et les mers aux fins du développement durable
15. Vie terrestre
16. Justice et paix
17. Partenariats pour la réalisation des objectifs

En passant en revue les comptes de la ville aussi bien pour les années récentes que pour le budget 2021, on constate que nombre de nos actions s'intègrent parfaitement bien dans ce schéma des 17 objectifs et on doit s'en féliciter.



Et bien qu'il soit vrai que certains de ces objectifs sortent des compétences politiques d'une commune au Luxembourg, il n'en demeure pas moins que c'est un cadre reconnu mondialement qui garde tout son attrait aussi pour une Ville comme la nôtre.

### III. Compte de l'exercice 2019

|                          | <b>Compte 2019<br/>en mio €</b> |
|--------------------------|---------------------------------|
| Recettes ordinaires      | 860,6                           |
| Dépenses ordinaires      | 600,9                           |
| Excédent ordinaire       | 259,7                           |
| Recettes extraordinaires | 64,3                            |
| Dépenses extraordinaires | 301,2                           |
| Excédent extraordinaire  | - 236,9                         |
| <b>Résultat exercice</b> | <b>22,8</b>                     |

Le budget initial 2019 se soldait avec un déficit de 53,5 millions d'euros, le budget rectifié 2019 avec un déficit de 35,7 millions et le compte 2019 est clôturé avec un résultat positif de 22,8 millions.

La Ville a donc pu clôturer comme les dernières années avec un excellent résultat de 22,8 millions et a su approvisionner le fonds de réserve de 50 millions.

Les recettes ordinaires augmentent par rapport au budget rectifié essentiellement par la rétribution pour la Ville du Fonds de Dotation Globale des Communes (+30,6 millions) et de l'Impôt Commercial Communal (+ 4 millions), ainsi que par une augmentation de la taxe liée à l'urbanisation (surtaxe sur les droits d'enregistrement des mutations immobilières) de 4 millions par rapport au budget rectifié 2019.

Les dépenses ordinaires tiennent compte d'une dotation de 50 millions. Hors dotation au fonds de réserve, les dépenses courantes ont légèrement baissé par rapport aux estimations du budget rectifié 2019.

La diminution des recettes extraordinaires s'articule autour des subsides toujours en souffrance, à savoir pour le service des sports, le nouveau Stade de Football -15 millions, mais aussi -1 million pour le hall sportif de l'école centrale Clausen/Pfaffenthal, voire l'infrastructure sportive de l'école Léon Kauffmann -1 million, pour le service Logement (projet rue de l'Avenir -3 millions), pour le service canal (Beggen -5 millions) et le service de la voirie -2 millions.

La diminution des dépenses extraordinaires en 2019 par rapport au BR2019 s'explique par des difficultés dans l'avancement des travaux d'infrastructure et de suprastructure et le délai de facturation après les travaux réalisés comme par exemple pour le service

des sports (-2 millions), pour l'eau (- 2 millions), pour les travaux de voirie (- 8 millions), l'urbanisation du ban de Gasperich , les travaux de la canalisation (-18 millions) ; mais aussi par le retard au niveau de l'acquisition des véhicules -12 millions (hygiène -5 millions, Bus -2 millions, canal -2 millions), ainsi que le retard de la mise en place du nouveau système téléphonique de la Ville (unified communication -1 million).

#### **IV. Budget rectifié de l'exercice 2020**

|                          | <b>B2020</b> | <b>BR2020</b> |
|--------------------------|--------------|---------------|
| Recettes ordinaires      | 860,7        | 768,7         |
| Dépenses ordinaires      | 596,0        | 595,9         |
| Solde ordinaire          | 264,7        | 172,8         |
| Recettes extraordinaires | 79,8         | 86,2          |
| Dépenses extraordinaires | 427,5        | 377,3         |
| Solde extraordinaire     | -347,7       | -291,1        |
| <b>Résultat exercice</b> | <b>-83,0</b> | <b>-118,3</b> |

Les recettes ordinaires ont évolué de 860,7 millions d'euros au budget 2020 à 768,7 millions au budget rectifié. Les dépenses ordinaires se sont stabilisées à 596,0 millions au budget 2020 à 595,9 millions au budget rectifié.

Les dépenses extraordinaires diminuent de 427,5 millions à 377,3 millions au budget rectifié.

Le budget 2020 prévoyait un résultat négatif de 83 millions, tandis que le résultat du budget rectifié s'est substantiellement détérioré pour se solder avec un déficit de 118,3 millions.

Le budget rectifié est fortement impacté par la pandémie liée au COVID-19 qui entraîne une crise économique. Malgré les excellents résultats des dernières années, le BR2020 montre l'impact direct de l'environnement économique national sur le budget de la Ville. Si le solde ordinaire se chiffrait encore à 264,7 millions au B2020, il baisse à 172,8 millions au BR2020. Le Ministère de l'Intérieur a dans sa circulaire budgétaire du 15 octobre 2020 prévu une baisse de l'ICC de 24,4% et de 11,5% pour le FDGC par rapport au C2019.

La période du confinement ainsi que les mesures de l'Etat mises en place pour soutenir les différents acteurs impactés par la crise sanitaire ont eu une influence considérable sur les recettes majeures des communes provenant de l'Impôt Commercial Communal et du FDGC.

De plus, la Ville avait décidé de soutenir les commerces en Ville par une aide financière indirecte en achetant des bons d'achats pour les redistribuer aux citoyens par le biais de jeux de loterie pour faire revenir les clients en Ville. De même le conseil communal avait voté un subside direct forfaitaire également pour soutenir le commerce. Ces deux actions non prévues au B2020 constituent une dépense supplémentaire de quelque 5,6 millions par rapport au budget initial de cette année.

Beaucoup d'articles budgétaires ont été adaptés suite aux effets du COVID-19 que ce soit par des dépenses supplémentaires telles que l'achat de matériel et de fournitures permettant de respecter les consignes et recommandations sanitaires, la renonciation de percevoir des loyers pendant la période du confinement ou la perte de recette pour l'annulation d'évènements ou de la fermeture des établissements culturels, sportifs ou autres. Tous les services de la Ville ont été concernés et ont dû s'adapter, se réorganiser ou se réorienter.

Il est intéressant de remarquer que concernant la taxe de scellement et suite au jugement en faveur de la Ville, le conseil juridique de l'Administration des Ponts et Chaussées a émis un recours gracieux de droit commun en novembre (8.3 mio €), alors que la navigation aérienne vient de payer en novembre la soulte de 2015-2019.

Certains chantiers n'ont pas pu avancer tel que planifiés et des retards sont constatés à cause de la période de clôture du chantier, mais également à cause des nouvelles recommandations sanitaires sur le chantier (équipes plus petites), des congés de maladie et autres, ainsi que des délais de livraisons prolongés de certains produits et équipements commandés. Les crédits extraordinaires ont dû être adaptés en conséquence. Au niveau des dépenses extraordinaires relatives aux bâtiments, on avait prévu 150,5 millions au B2020, qui ont été révisées à la baisse pour se situer à 134,5 millions. Les dépenses d'investissement des réseaux et infrastructures étaient prévues au B2020 avec 199,9 millions et se tablent à 168,2 millions au BR2020.

## V. Projet de budget pour l'exercice 2021

|                          | <b>Budget 2021<br/>en mio €</b> |
|--------------------------|---------------------------------|
| Recettes ordinaires      | 801,8                           |
| Dépenses ordinaires      | 623,0                           |
| Solde ordinaire          | 178,8                           |
| Recettes extraordinaires | 86,8                            |
| Dépenses extraordinaires | 421,7                           |
| Solde extraordinaire     | -334,9                          |
| <b>Résultat exercice</b> | <b>-156,1</b>                   |

Le budget 2021 de la Ville prévoit un résultat négatif de 156,1 millions.

Les recettes ordinaires se chiffrent à 801,8 millions d'euros, les dépenses ordinaires s'élèvent à 623,0 millions, ce qui permet de présenter un boni ordinaire de 178,8 millions.

Les recettes extraordinaires sont estimées à 86,8 millions et les dépenses extraordinaires sont prévues à hauteur de 421,7 millions. Le solde extraordinaire est négatif de 334,9 millions.

|   | en mio €    |               |               |                       |
|---|-------------|---------------|---------------|-----------------------|
|   | C2019       | BR2020        | B2021         | B2021<br>VS<br>BR2020 |
| Recettes ordinaires   | 860,6       | 768,7         | 801,8         | +4,3 %                |
| Dépenses ordinaires   | 600,9       | 595,9         | 623,0         | +4,5 %                |
| Boni ordinaire  | 259,7       | 172,8         | 178,8         |                       |
| Recettes extraordinaires  | 64,3        | 86,2          | 86,8          | +0,7 %                |
| Dépenses extraordinaires  | 301,2       | 377,3         | 421,7         | +11,8 %               |
| Boni extraordinaire   |             |               |               |                       |
| Déficit extraordinaire  | -236,9      | -291,1        | -334,9        |                       |
| <b>Boni général</b>   | <b>22,8</b> |               |               |                       |
| <b>Déficit général</b>  |             | <b>-118,3</b> | <b>-156,1</b> | <b>+32,0 %</b>        |
| <b>Ratio dépenses ordinaires sur<br/>dépenses extraordinaires</b> | <b>2,0</b>  | <b>1,6</b>    | <b>1,5</b>    |                       |

Le tableau ci-avant permet de retracer l'évolution du budget 2021 par rapport au budget rectifié 2020 et au compte 2019.

Le résultat général du compte 2019 présente un solde positif de 22,8 mio €, le budget rectifié prévoit un résultat négatif de 118,3 mio € et finalement le budget 2021 se solde par un déficit de 156,1 mio €. Les recettes ordinaires progressent de 4,3% par rapport à 2021, les dépenses augmentent de 4,5%. Tandis que les recettes extraordinaires sont stables, les dépenses extraordinaires montent de 11,8% et témoignent de la volonté d'investissement de la Ville pour l'année prochaine. La proportion des dépenses extraordinaires dans les dépenses totales est en croissance pour les années analysées.

Partant en analysant le détail des recettes ordinaires, on constate une moins recette de 92 mio € du Budget Rectifié (BR20) par rapport au Budget 2020 principalement alimenté par les détériorations de l'ICC (-12.5 mio €) et du Fonds de dotation globale (FDGC -75.1 mio €). Alors qu'on note une hausse des recettes ordinaires de manière générale de 4.3% B2021/BR2020, les recettes ordinaires globales (B2021 : 801.8 mio €) ne permettent pas d'atteindre le niveau du B2020 (860.7 mio €) et du Compte 2019 (860.6 mio €), ceci aussi malgré une augmentation de 6.8% et de 4.5% des deux ressources principales à savoir FDGC et ICC pour le B2021 par rapport au BR2020. Voilà pourquoi il est de mise d'être particulièrement vigilant notamment au niveau des dépenses courantes incompressibles et particulièrement en matière de consolidation des frais de personnel en relation avec les recrutements projetés pour 2020 et à venir. En effet les frais de personnel représentant 62.1% des dépenses ordinaire du Budget 2021, comparé à 61.4% pour BR2020, ont encore une fois augmenté de 3.7% du B2021 par rapport BR2020 en s'affichant à 386.8 mio € dans l'enveloppe des dépenses ordinaires globales de 623 mio €. En novembre 2020, l'effectif de la Ville affiche 4 223 personnes.

## V.1 Le budget ordinaire

### V.1.1 Recettes ordinaires

|   | en mio €     |              |              |              |                 |
|---|--------------|--------------|--------------|--------------|-----------------|
|   | C2019        | B2020        | BR2020       | B2021        | B2021 VS BR2020 |
| Fonds de dotation globale (FDGC)                  | 516,6        | 531,4        | 456,3        | 487,5        | +6,8 %          |
| Impôt commercial                                  | 77,2         | 72,9         | 60,4         | 63,1         | +4,5 %          |
| Vente d'électricité, de chaleur et d'eau          | 31,1         | 32,2         | 32,1         | 32,1         | +0,0 %          |
| Taxes liées à l'urbanisation                      | 28,1         | 24,5         | 24,5         | 24,5         | +0,0 %          |
| Canalisation, épuration des eaux usées            | 23,2         | 22,5         | 23,0         | 23,0         | +0,0 %          |
| Participations au déficit                         | 18,9         | 21,1         | 19,5         | 25,2         | +29,2 %         |
| Enlèvement, destruction et recyclage des déchets  | 18,9         | 19,1         | 18,8         | 19,1         | +1,6 %          |
| Loyers et charges d'emplacements de stationnement | 16,7         | 15,8         | 14,1         | 16,3         | +15,6 %         |
| Impôt foncier                                     | 14,1         | 14,6         | 14,6         | 14,8         | +1,4 %          |
| Compensation tarification unique                  | 10,6         | 10,5         | 11,8         | 1,5          | +87,3 %         |
| Recettes propres services de transport            | 7,4          | 2,0          | 1,7          | 0,7          | -58,8 %         |
| Recette pour lignes coordonnées                   | 6,5          | 6,5          | 6,5          | 6,5          | +0,0 %          |
| Autres  | 91,3         | 87,7         | 85,4         | 87,5         | +2,5 %          |
| <b>Total des recettes ordinaires</b>              | <b>860,6</b> | <b>860,7</b> | <b>768,7</b> | <b>801,8</b> | <b>+4,3 %</b>   |

Les recettes ordinaires évoluent de 4,3% au budget 2021 par rapport au budget rectifié 2020. Les prévisions budgétaires des recettes ordinaires, plus précisément en ce qui concerne les ressources non affectées, sont basées sur les projections avancées par le Ministère de l'Intérieur dans sa circulaire N°3909 du 15 octobre 2020.

Concernant le FDGC, le montant prévu par le Ministère se situe à 513,6 millions € pour 2022 et 546 millions en 2023, contre 592,6 et 627,1 millions € prévus encore dans la projection du 8 mai 2020.



Le FDGC augmente de 6,8% et l'impôt commercial de 4,5%. L'impact de la crise sur les deux majeures recettes de la Ville sera analysé plus en détail sur le prochain graphique.

En général aucune grande progression des recettes propres n'est prévue et aucune adaptation de taxes n'a été considérée lors de l'établissement du budget.

Pour rappel, suite à la gratuité des transports publics, la Ville n'a perçu plus que deux mois de vente de tickets pour le bus en 2020 et ne percevra plus de recettes de vente de tickets du tout en 2021. Il n'y aura que les courses spéciales qui seront facturées, estimées à quelque 0,7 mio €. En 2020, la Ville bénéficie encore des décomptes de la compensation pour la tarification unique relatifs à l'année 2019, à partir du budget 2021, il y aura juste encore la compensation avec un décalage des deux mois de l'année 2020.

Cependant, il y aura une continuité également en 2021 pour les rémunérations de la part de l'Etat pour les lignes coordonnées qui tablent à un niveau stable de 6,5 mio €.

Au niveau de la participation au déficit, on retrouve la participation de l'Etat dans les maisons relais, c'est-à-dire les crèches et foyers scolaires de la Ville. On constate une énorme augmentation de 29,2%, mais qui s'explique essentiellement par un niveau moindre au BR2020, la Ville a dû rembourser en 2020 une partie du décompte 2018 alors que le Ministère de l'Education Nationale avait versé une avance trop importante. Entretemps, le Ministère a changé son mode de liquidation des avances et ne se base plus sur les budgets, mais sur les décomptes réels augmentés d'un certain pourcentage pour tenir compte de l'inflation et de l'indice des salaires. De plus, on constate une légère augmentation au niveau des inscriptions des enfants pour 2021 dans les foyers scolaires. La Ville va ouvrir une nouvelle crèche rue Gasperich en 2021. À moyen terme, il est prévu de pouvoir accueillir d'ici 2023 jusqu'à 500 enfants (après ouverture des crèches de Gasperich, rue Marshall, rue de Trèves et rue d'Aspelt).

Pour les loyers et charges d'emplacement de stationnement, on constate une augmentation de 15,6% qui est à relativiser dû au fait de l'impact COVID-19. Durant la phase du confinement en début d'année, il y avait beaucoup moins de gens en Ville que d'habitude et les parkings souterrains ainsi que les places de stationnement restaient quasi vides. En 2021, la Ville espère qu'après les travaux du tram à la gare, le parking Neipperg sera de nouveau plus facilement accessible et trouvera plus de succès auprès des visiteurs.

L'impôt foncier sera soumis à une revue dans le cadre des réflexions nationales visant à endiguer la spéculation immobilière excessive. Les chiffres du projet de budget 2021 n'incluent pas un changement des taux.

L'évolution future des taxes relatives à l'eau, aux eaux usées et aux poubelles devra se faire en suivant les recommandations et exigences des législations nationale et européenne notamment en ce qui concerne le principe du pollueur/payeur et le principe de la couverture des frais.

|                                  | <b>C2019</b> | <b>BR2020</b> | <b>B2021</b> | <b>B2022</b> | <b>B2023</b> |
|----------------------------------|--------------|---------------|--------------|--------------|--------------|
| <b>Impôt Commercial Communal</b> |              |               |              |              |              |
| Toutes les communes              | 178,5        | 135,0         | 141,0        | 141,0        | 147,0        |
| Ville                            | 77,2         | 60,4          | 63,1         | 63,1         | 65,7         |
| Part de la Ville en %            | 43,2 %       | 44,7 %        | 44,8 %       | 44,7 %       | 44,7 %       |

| <b>Fonds Communal de Dotation Financière</b> |         |         |         |         |         |
|--|---------|---------|---------|---------|---------|
| Toutes les communes                          | 2.114,9 | 1.872,1 | 2.000,0 | 2.107,2 | 2.240,3 |
| Ville  | 516,6   | 456,3   | 487,5   | 513,6   | 546,1   |
| Part de la Ville en %                        | 24,4 %  | 24,4 %  | 24,4 %  | 24,4 %  | 24,4 %  |

| <b>ICC + FDGC</b>     |         |         |         |         |         |
|-----------------------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Toutes les communes   | 2.293,4 | 2.007,1 | 2.141,0 | 2.248,2 | 2.387,3 |
| Ville                 | 593,8   | 516,7   | 550,6   | 576,7   | 611,8   |
| Part de la Ville en % | 25,9 %  | 25,7 %  | 25,7 %  | 25,7 %  | 25,6 %  |

Suite à la situation particulière liée à la crise sanitaire et son impact sur les finances communales, le Ministère de l'Intérieur a demandé de reporter le plan pluriannuel financier de juin à novembre afin de permettre aux communes de tenir compte de l'impact estimé de la crise sur les budgets communaux. Exceptionnellement, le Ministère a donc dans sa circulaire budgétaire fait des prévisions au niveau des recettes non affectées jusqu'à l'année 2023.

La crise se fait ressentir au budget rectifié où la participation directe de la Ville dans l'ICC baisse de 77,2 millions en 2019 à 60,4 millions en 2020 et remonte légèrement à 63,1 millions en 2021. La quote-part de la Ville dans le FDGC chute de 516,6 millions à 456,3 millions pour se situer à 487,5 millions en 2021.

En analysant le total de l'ICC et de FDGC en faveur de la Ville, on constate que ces recettes se chiffrent en 2019 à 593,8 millions, chutent à 516,7 millions en 2020 et augmentent légèrement les années suivantes pour se situer à 611,8 millions en 2023. C'est donc seulement en 2023 qu'on dépasse le niveau de 2019.

Les informations précises sur les détails par année de l'impôt ICC (avance, décompte, etc.) font défaut de manière systématique.

## V.1.2 Dépenses ordinaires

|   | en mio €     |              |              |              | B2021<br>VS<br>BR2020 |
|---|--------------|--------------|--------------|--------------|-----------------------|
|   | C2019        | B2020        | BR2020       | B2021        |                       |
| 31 Personnel                              | 351,8        | 369,7        | 373,1        | 386,8        | +3,7 %                |
| 32 Administration                         | 12,9         | 16,4         | 16,9         | 17,0         | +0,6 %                |
| 33 Bâtiments                              | 24,1         | 29,1         | 28,4         | 30,4         | +7,0 %                |
| 34 Véhicules                              | 10,1         | 11,0         | 10,0         | 10,6         | +6,0 %                |
| 35 Exploitation                           | 112,6        | 122,4        | 114,2        | 129,7        | +13,6 %               |
| 36 Subventions et participations          | 38,2         | 45,7         | 51,5         | 46,8         | -9,1 %                |
| 39 Régularisations                        | 51,3         | 1,8          | 1,8          | 1,6          | -11,1 %               |
| <b>Total des dépenses ordinaires</b>      | <b>600,9</b> | <b>596,0</b> | <b>595,9</b> | <b>623,0</b> | <b>+4,5 %</b>         |
| <b>DEO sans dotation fonds de réserve</b> | <b>550,9</b> | <b>596,0</b> | <b>595,9</b> | <b>623,0</b> |                       |

Le budget 2021 prévoit une augmentation de 4,5 % par rapport au budget rectifié 2020.

Les dépenses de personnel augmentent de 3,7 %. Les effectifs de la Ville s'élèvent actuellement à 4.223 collaborateurs et la charge salariale représentera 62,1 % des dépenses ordinaires en 2021.

En ne considérant pas les remplacements pour départs naturels et démissions, 190 personnes supplémentaires ont été engagées en 2019, le même volume en création de postes supplémentaires est prévu pour 2020.

Les frais d'administration passent de 16,9 millions à 17,0 millions, soit une augmentation de 0,6%.

Au niveau de l'exploitation, le budget rectifié 2020 a été fortement affecté par l'impact COVID-19 et a été révisé substantiellement à la baisse. Parmi les dépenses qui ne seront pas exécutées suite à la pandémie et les mesures sanitaires décidées par le Gouvernement on peut citer l'annulation de la Schueberfouer, de la Fête Nationale et d'autres évènements qui ont dû être annulés. Les Théâtres de la Ville ainsi que la

Cinémathèque ont dû fermer leurs portes pendant la durée du confinement. Certains frais d'évènements n'ont donc pas été réalisés bien que la Ville a honoré les artistes pour les engagements qui ont été pris. L'augmentation de 13,6% vis-à-vis du budget rectifié est donc à relativiser et devra être comparé plutôt avec le budget initial 2020 qui se chiffrait à 122,4 millions.

En ce qui concerne les subventions et participations, elles diminuent de 9,1 %. Comme pour les frais d'exploitation, il faut prendre en compte l'effet COVID-19 au budget rectifié. Au niveau des subventions, la Ville avait décidé des aides en faveur des commerces de la Ville, décidées en cours d'année pour aider les commerçants pendant la période difficile après le confinement et qui en conséquence n'ont pas pu être prévues au budget 2020. Une dépense supplémentaire de 5,6 millions a été prévue au budget rectifié. Si on compare les dépenses pour subventions et participations du budget 2021 au budget 2020, elles augmentent de 1,1 million.

Les projets spéciaux et partenaires de projets sont multiples et continueront tous de recevoir le soutien de la Ville, pour n'en nommer que quelques-uns: Streetwork (croix-rouge, Inter-Actions, Caritas A&S et Caritas J&F) , service de la jeunesse, 'aide aux enfants', Moinitoring social (LISER), projet-pilote Accueil de proximité et Primo-Arrivants, semaine MusiqCITE, roll&run, "Solidarität et Daafux".

Concernant la réforme générale du règlement du stationnement réglementé, pour l'instant et particulièrement le budget 2021, rien de nouveau n'a été prévu, alors que le service devra étendre son périmètre d'analyse sur plusieurs voire tous les quartiers de la Ville.

Plusieurs études sont prévues concernant notamment l'aménagement d'espace et de systèmes ouverts, une enquête de satisfaction des parents, « Leitbild Kind ». Concernant les études relatives au plan d'encadrement périscolaire (BEP) et aides aux devoirs à domicile, l'évolution de la situation sanitaire en cours d'année a empêché leur démarrage en cours d'année, ces études se retrouvent donc sur le budget de l'année prochaine.

Le budget 2021 prévoit également quelque 40 éducateurs additionnels engagés sur base de contrats à durée déterminée (CDD) jusqu'en juillet 2021 dans le cadre de la crise sanitaire, que l'ensemble du personnel des foyers scolaires compte 449 personnes.

Impactés par la crise COVID19, la vingtaine de personnes au niveau du service Capel sont restées sans activités ludiques pendant la phase du confinement et de crise sanitaire, alors qu'ils ont activement préparé avec les collaborateurs du service Enseignement la rentrée du système A et B de classe et continuent encore aujourd'hui à épauler le service des Foyers scolaires.

Au Conservatoire, la mise en place d'un nouveau système informatique pour les inscriptions a parfaitement amélioré les nouvelles inscriptions, des efforts dans ce sens seront réalisés pour les inscriptions dans le cadre des écoles de quartier d'ici en printemps 2021.

## V.2 Le budget extraordinaire

### V.2.1 Recettes extraordinaires

|   | en mio €    |             |             |             | B2021<br>VS<br>BR2020 |
|---|-------------|-------------|-------------|-------------|-----------------------|
|   | C2019       | B2020       | BR2020      | B2021       |                       |
| 12 Bâtiments                              | 3,6         | 1,0         | 1,1         | 3,6         |                       |
| 13 Infrastructures                        | 0,2         | 5,5         | 0,3         | 0,2         |                       |
| 15 Equipements et véhicules               | 0,3         | 3,3         | 3,3         | 0,5         |                       |
| 16 Subvention et participation            | 52,7        | 60,0        | 71,5        | 73,2        |                       |
| 19 Régularisations                        | 7,4         | 10,1        | 10,1        | 9,2         |                       |
| <b>Total des recettes extraordinaires</b> | <b>64,3</b> | <b>79,8</b> | <b>86,2</b> | <b>86,8</b> | <b>0,7 %</b>          |

Les recettes extraordinaires évoluent de 64,3 millions d'euros en 2019 à 86,2 millions en 2020 et 86,8 millions au budget 2021. Le budget 2021 est stable par rapport au budget rectifié.

On constate, comme pour d'autres années, certaines incertitudes sur le timing des subventions à recevoir de l'Etat. Les recettes extraordinaires peuvent fluctuer considérablement. Elles se composent essentiellement de subsides en provenance de l'Etat ou de remboursements. L'engagement de subside total de 40 millions de la part du Ministère des Sports pour le Stade de Football impacte de manière directe les recettes extraordinaires (12 millions). Une première avance de 28 millions a été liquidée en 2020, le projet en question se terminera en 2021. Le remboursement de 11 millions correspondant à 44% de la part du Ministère de l'Intérieur pour sa part dans le Centre National d'Incendie et de Secours, constitue un autre montant substantiel au niveau des recettes extraordinaires. Pour 2021, le Pacte Logement 1.0 aura encore une grande influence, la Ville a prévu une reprise du Fonds Pacte Logement de 9,2 millions qui est encore le subside de 2020, mais relative à l'année 2019. En 2021, la Ville a estimé à 7,4 millions encore la dernière subvention du Fonds Pacte Logement 1.0 dont la convention prend fin en 2020. Ce subside sera repris encore en 2022 pour être affecté aux projets éligibles.

À la fin du programme Pacte Logement 1.0, nous restons dans l'obscurité sur les effets financiers et budgétaires d'un futur pacte logement 2.0. Le Ministère du Logement a déposé un nouveau projet de loi relatif au Pacte Logement 2.0 qui est en cours d'instance. Si la Ville souhaite bénéficier de subventions dans le cadre du Pacte Logement à l'avenir, elle devra signer une nouvelle convention.

Au niveau des subsides relatifs au logement, la Ville compte pouvoir bénéficier des subsides de 2,7 millions pour la résidence 44, rue de Mühlenbach et de 3 millions pour les logements sociaux construits dans la rue de l’Avenir.

Le budget 2021 prévoit des recettes extraordinaires à hauteur de 17,8 millions au niveau de la fonction canalisation, dont 2 millions pour le projet rue de Neudorf, 7 millions pour l’extension de la station d’épuration à Beggen et 3 millions pour les travaux du services canalisation pour la renaturation de la vallée de la Pétrusse.

## V.2.2 Dépenses extraordinaires

|   | en mio €     |              |              |              |                 |
|---|--------------|--------------|--------------|--------------|-----------------|
|   | C2019        | B2020        | BR2020       | B2021        | B2021 VS BR2020 |
| 41 Administration                         | 5,0          | 9,5          | 9,2          | 9,8          | +6,5 %          |
| 42 Bâtiments                              | 120,2        | 150,5        | 134,5        | 132,3        | -1,6 %          |
| 43. Infrastructures                       | 91,4         | 105,3        | 80,5         | 121,3        | 50,7 %          |
| 44 Réseaux                                | 51,1         | 91,6         | 87,7         | 83,3         | -5,0 %          |
| 45. Équipements et véhicules              | 13,3         | 50,0         | 43,7         | 44,1         | 0,9 %           |
| 46 Subventions et participations          | 4,0          | 1,2          | 1,6          | 1,2          | -25,0 %         |
| 47 Immobilisations financières            | 6,2          | 10,9         | 10,9         | 22,3         | +104,6 %        |
| 49 Régularisations                        | 10,1         | 8,4          | 9,2          | 7,4          | -19,6 %         |
| <b>Total des dépenses extraordinaires</b> | <b>301,2</b> | <b>427,5</b> | <b>377,3</b> | <b>421,7</b> | <b>+11,8 %</b>  |

Les dépenses extraordinaires progressent de 11,8% au budget 2021 par rapport au budget rectifié 2020. Elles tablent à un niveau record et elles témoignent des ambitions des responsables politiques pour investir de manière soutenue dans le développement de la Ville afin de garantir une qualité de vie à tous les habitants de la capitale.

L'investissement des frais d'administration progresse de 6,5%, ce sont les investissements pour logiciels ainsi que l'investissement pour matériel informatique qui sont en augmentation. L'investissement pour bâtiments reste à un niveau très élevé avec 120,2 millions au compte 2019, 134,5 millions au budget rectifié et 132,3 millions au budget 2021. L'investissement dans les infrastructures augmente de plus de 50% en 2021, il faut noter que le crédit pour l'acquisition de terrains passe de 24 millions à 33, millions, les travaux pour le P&R Kockelscheuer vont encore débuter en 2020 et le crédit y relatif évolue de 3 millions au budget rectifié à 18 millions au budget 2021. Les équipements et véhicules se chiffrent à 26,8 millions, dont 20,7 millions pour le bus. Le collège échevinal souhaite continuer à remplacer les bus par des bus hybrides et électriques. Les immobilisations financières augmentent de 10,9 millions à 22,3 millions. À l'apport en capital pour Luxtram s.a. s'ajoute un apport en capital pour le Minett-Kompost.



Par ordre décroissant, le Ville investit le plus dans les domaines suivants :

- Canalisation : 63,5 millions
- Biens (acquisition de terrains et bâtiments) : 51,8 millions
- Voirie : 28,2 millions
- Parking : 27,4 millions
- Autobus : 25,3 millions
- Logement : 19,3 millions

Quelques grands projets d'envergure touchent à leur fin en 2021 et il ne reste qu'à payer les factures pour des travaux prestés et des décomptes. Mais la Ville continue d'investir et de grands projets restent en cours, en ne citant que l'extension de la station d'épuration à Beggen, la nouvelle infrastructure du service architecte-maintenance à Kalchesbruck, la renaturation de la vallée de la Pétrusse, le parking et l'aménagement de la place Guillaume II, la nouvelle infrastructure pour le service cimetière au Val Ste Croix, l'extension de l'école rue Anne Beffort ou encore le bâtiment pour le service logement et l'office social dans la rue de Strasbourg.

Lors de l'élaboration budgétaire 2021, la Ville a inscrit 28 nouveaux articles extraordinaires pour des projets à venir, dont 8 projets de logements, 4 projets de chantiers coordonnés par le service SERCO et 4 projets du service des Sports. Au niveau de la fonction « hygiène », on retrouve un crédit de démarrage pour un 2<sup>e</sup> centre de recyclage à Hamm et le principe d'une participation au Minett-Kompost.

En ce qui concerne l'achat de bus électriques ainsi que l'achat de véhicules électriques de manière générale, on note que 10 bus électriques viennent d'arriver, alors que d'autres commandes sont en cours pour remplacer à terme les quelques 120 bus du service en électriques et hybrides, que pour le remplacement pour le service hygiène des camions à ordures en camions électriques et malgré quelques exemples dans des villes limitrophes, les camions doivent encore faire leurs preuves au niveau autonomie et fonctionnalités, que de manière générale et lorsque les concessionnaires disposent d'utilitaires électriques et en fonction des besoins des services, le véhicule électrique est favorisé aux véhicule standard.

La participation dans le syndicat Minett-Kompost est prévue avec une dotation de 8.3 millions €.

Les travaux de la place de Paris seront probablement terminés en juin 2021, le centre de recyclage Val St Croix est retardé à cause des procédures de marchés publics, tandis qu'un deuxième centre est planifié à Hamm et pour le parking des Martyrs des études de faisabilité (stabilisation ou reconstruction) sont en cours.

En ce qui concerne les crèches on note que la crèche planifiée à Gasperich aura du retard au niveau de sa réalisation, que la crèche prévue rue Marshall est en cours de réalisation que la crèche prévue au Cents sera achevée d'ici 2024, qu'une nouvelle crèche est en cours de planification rue Aspelt, que partant une capacité d'accueil de 500 enfants pourra être garantie contre 300 actuellement. Par ailleurs, le budget 2021, prévoit au niveau de la fonction l'acquisition de deux nouvelles roulottes destinées à

accueillir les enfants lors de la visite dans la forêt. Partant et compte tenu de l'augmentation des capacités d'accueil d'enfants, les recettes augmenteront sensiblement par rapport aux années précédentes.

Au niveau des foyers scolaires, 100 places additionnelles seront prévues au complexe Léon-Kauffmann, alors qu'un container additionnel installé dans le quartier du Kiem va accueillir une capacité supplémentaire de 60 enfants.

En ce qui concerne le service Enseignement, on note dans le budget la nouvelle école au quartier du Kiem, le nouvel immeuble dans le complexe au Cents et la rénovation de l'école située rue Henri VII,

En ce qui concerne les chambres meublées, les projets et perspectives pour 2020-2022, des transformations et constructions en cours permettront d'augmenter le nombre de chambre meublées de manière considérable, à savoir :

- rue Adolphe Fischer (ancien hotel Delta) 21 chambres meublées (capacité 33 personnes) ;
- Dernier Sol, immeuble, 14 chambres meublées ;
- Bisserwee, 7 chambres meublées ;
- rue de la Tour Jacob 12 chambres meublées.

L'avant-projet Cinémathèque est en cours de planification, entraînant en parallèle une recherche d'une solution alternative pour le bistrot social aujourd'hui logé au même endroit.

## **VI. Conclusions**

### - Pandémie –

La Ville de Luxembourg a su gérer la crise liée au Covid19 de manière exemplaire. Les effets négatifs sur les investissements, recettes ou dépenses ont dans la mesure du possible pu être fortement atténués. L'administration et les services ont su maintenir le bon fonctionnement de tous les services de la Ville, ainsi que mis en place les mesures spécifiques de gestion de la pandémie, que ce soit au niveau de la distribution des masques, de l'organisation scolaire ou d'aides aux commerces e.a.. Le dévouement du personnel de la Ville était remarquable à tous les niveaux et mérite les compliments et remerciements de tous.

### - Niveau macroéconomique –

Les fonds de réserves restent importants et en relation équilibrée avec les engagements futurs des plans pluriannuels d'investissement.

Les recettes budgétaires sont impactées par la crise économique induite par la pandémie. L'effet final pour 2021 reste incertain.

### - Situation financière générale de la Ville de Luxembourg –

Les frais de gestion courante et les frais de personnel continuent à augmenter et constitueront dans le futur des blocs fixes, limitants la liberté d'action financière et budgétaire. Le plan comptable actuel ne se prête pas facilement comme outil de gestion ou de surveillance pour le conseil communal et ne permet par ailleurs non plus de donner une image juste de la situation patrimoniale de la Ville.

### - Priorités politiques –

Les priorités annoncées dans la déclaration échevinale continuent d'être poursuivies, dans le développement urbain, les investissements directs dans le logement, l'éducation, la mobilité et l'environnement e.a..

### - Fonctionnement- relations Ville et État -

On ne peut que se plaindre (à un niveau élevé bien sûr) de la collaboration au niveau de la gestion financière avec les autorités gouvernementales notamment par rapport aux délais de paiement des subventions à recevoir et des informations manquantes du niveau de détail de la provenance de la perception de l'ICC e.a.. L'impact de la gratuité des transports publics reste énorme, sans contrepartie du gouvernement. La prise en charge des frais de fonctionnement TRAM, dans un contexte d'extension du réseau accompagné de la gratuité des transports reste à clarifier.

- Objectifs futurs –

Le ralentissement économique et la prise de conscience dus à la pandémie Covid19 invitent à une réflexion sur notre développement futur. Des objectifs de développement durable s'imposent presque par eux-mêmes et devront guider nos décisions.

Luxembourg, le 29 novembre 2020

Claude Radoux

## VII. Annexes

### Addition horizontale des recettes ordinaires

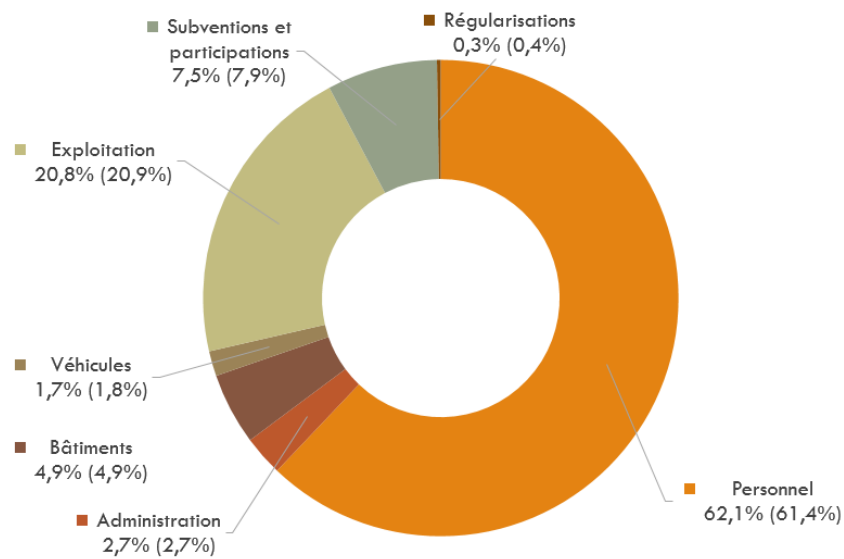
6

en mio €

|                                      | C2019        | B2020        | BR2020       | B2021        | B2021<br>VS<br>C2019 | B2021<br>VS<br>BR2020 |
|--------------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|----------------------|-----------------------|
| 21 <u>Impositions communales</u>     | 123,3        | 116,0        | 101,2        | 105,0        | -14,8%               | 3,8%                  |
| 22 <u>Recettes propres</u>           | 147,9        | 140,4        | 136,6        | 141,0        | -4,7%                | 3,2%                  |
| 23 Subventions et participations     | 567,3        | 584,8        | 510,1        | 536,5        | -5,4%                | 5,2%                  |
| 24 Remboursements                    | 20,5         | 18,1         | 19,4         | 17,8         | -13,2%               | -8,2%                 |
| 29 Régularisations                   | 1,6          | 1,5          | 1,5          | 1,5          | -6,3%                | 0,0%                  |
| <b>Total des recettes ordinaires</b> | <b>860,6</b> | <b>860,7</b> | <b>768,7</b> | <b>801,8</b> | <b>-6,8%</b>         | <b>4,3%</b>           |

## Addition des dépenses ordinaires B2021 (B2020)

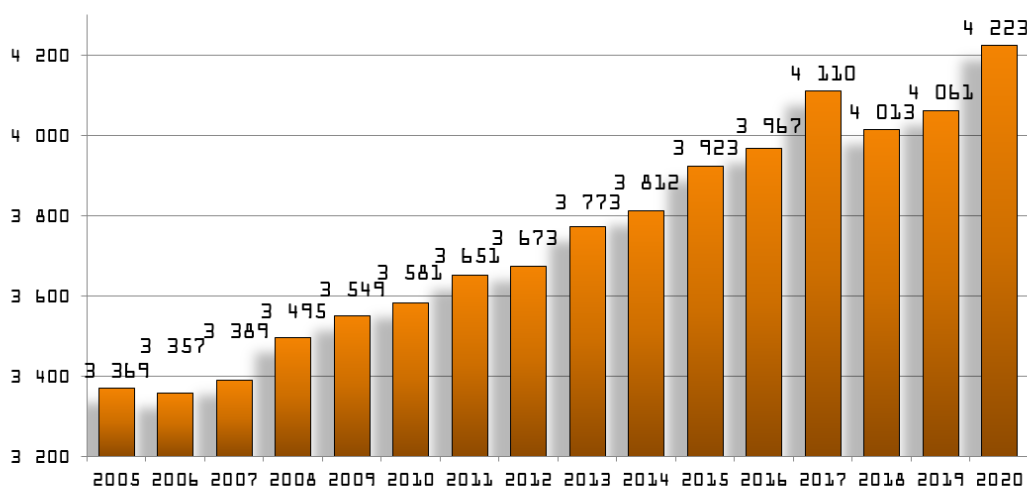
11



# Personnel

## Evolution de l'effectif 2005-2020

12



## Analyse globale des investissements

20

en mio €

|   | Devis   | Exercices antérieurs | BR2020       | B2021        |
|---|---------|----------------------|--------------|--------------|
| Investissements courants                  |         |                      | 87,3         | 110,2        |
| Pacte logement-régularisation             |         |                      | 9,2          | 7,5          |
| Projets votés                             | 1.448,9 | 770,8                | 239,9        | 207,2        |
| Projets non votés                         | 1.097,8 | 4,9                  | 9,8          | 45,3         |
| Acquisitions terrains                     |         |                      | 24,0         | 33,5         |
| Acquisitions bâtiments                    |         |                      | 5,5          | 17,0         |
| Autres                                    |         |                      | 1,5          | 1,1          |
| <b>Total des dépenses extraordinaires</b> |         |                      | <b>377,3</b> | <b>421,7</b> |



# Pacte logement

16

en mio €

|   | C2019 | B2020 | BR2020 | B2021 |
|---|-------|-------|--------|-------|
| Recettes extraordinaires : Recettes de l'Etat | 10,1  | 8,4   | 9,2    | 7,4   |
| Dépenses extraordinaires : Dotations au Fonds | 10,1  | 8,4   | 9,2    | 7,4   |
| Reprise sur fonds en recette                  | 7,4   | 10,1  | 10,1   | 9,2   |
| Crèches                                       |       | 0,0   |        | 3,0   |
| Foyers <u>scolaires</u>                       |       | 7,0   | 7,0    | 1,2   |
| <u>Enseignement</u>                           |       | 0,0   |        | 3,0   |
| <u>Logements</u>                              | 7,4   | 0,0   |        |       |
| Sport   |       | 3,1   | 3,1    | 2,0   |



## Logements PAP NQ

|  | Logement      | coût modéré |
|--|---------------|-------------|
| <b>TOTAL Logements</b> (PAP NQ en réalisation) | 1.338         | 121         |
| <b>TOTAL Logements</b> (PAP NQ approuvés)      | 5.008         | 481         |
| <b>TOTAL Logements</b> (PAP NQ en procédure)   | 769           | 269         |
| <b>TOTAL Logements</b> (PAP NQ en élaboration) | 14.912        | 3.246       |
|  |               |             |
| <b>Récapitulatif</b>                           |               |             |
| <b>TOTAL Logements</b> (PAP NQ en cours)       | <b>22.027</b> |             |
| Dont à coûts modérés                           | <b>4.117</b>  |             |

Participations financières de la Ville :

1. CREOS S.A.

| Ville de Luxembourg de <b>20,00 %</b> |                   |
|---------------------------------------|-------------------|
| <b>Chiffres clés 2019</b>             |                   |
| Bilan                                 | 1.093.645.843 EUR |
| Capital souscrit                      | 198.851.260 EUR   |
| Chiffre d'affaires                    | 296,7 MEUR        |
| Résultat                              | 31,6 MEUR         |
| Effectif                              | 780 (en nombre)   |

2. HOTCITY S.A.

| Ville de Luxembourg de <b>51,00 %</b> |               |
|---------------------------------------|---------------|
| <b>Chiffres clés 2019</b>             |               |
| Bilan                                 | 2.661.824 EUR |
| Capital souscrit                      | 2.300.000 EUR |
| Chiffre d'affaires                    | 1.311.950 EUR |
| Résultat                              | -3.522 EUR    |
| Effectif                              | 7             |

3. LUXTRAM S.A.

| Ville de Luxembourg de <b>33,33 %</b> |                 |
|---------------------------------------|-----------------|
| <b>Chiffres clés 2019</b>             |                 |
| Bilan                                 | 332.229.122 EUR |
| Capital souscrit                      | 6.000.000 EUR   |
| Chiffre d'affaires                    | 614.051 EUR     |
| Résultat                              | 0 EUR           |
| Effectif                              | 109 en moyenne  |

4. CARSHARING LUXEMBOURG S.A.

| Ville de Luxembourg de <b>99,00 %</b> |                    |
|---------------------------------------|--------------------|
| <b>Chiffres clés 2019</b>             |                    |
| Bilan                                 | 2.798.552 EUR      |
| Capital souscrit                      | 4.454.000 EUR      |
| Chiffre d'affaires                    | 209.700 EUR (2018) |
| Résultat                              | -473.173 EUR       |
| Effectif                              | 3                  |

#### 5. ENCEVO S.A.

|                           |                   |
|---------------------------|-------------------|
| Ville de Luxembourg       | 15,61 %           |
| <b>Chiffres clés 2019</b> |                   |
| Bilan                     | 2.685.111.419 EUR |
| Capital souscrit          | 90.962.900 EUR    |
| Chiffre d'affaires        | 2.105.886.405 EUR |
| Résultat                  | 49.716.029 EUR    |

#### 6. LUXEXPO S.A.

|                           |                |
|---------------------------|----------------|
| Ville de Luxembourg       | 17,81 %        |
| <b>Chiffres clés 2019</b> |                |
| Bilan                     | 21.828.769 EUR |
| Capital souscrit          | 14.182.800 EUR |
| Chiffre d'affaires        | 7.527.633 EUR  |
| Résultat                  | -1.332.884 EUR |
| Effectif                  | 35             |

#### 7. SNHBM S.A.

|                           |                    |
|---------------------------|--------------------|
| Ville de Luxembourg       | 7,14 %             |
| <b>Chiffres clés 2019</b> |                    |
| Bilan                     | 325.873.058,78 EUR |
| Capital souscrit          | 66.000.000,00 EUR  |
| Chiffre d'affaires        | 74.362.467,65 EUR  |
| Résultat                  | 7.898.635,46 EUR   |
| Effectifs                 | 121                |